

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 84 (1943), p. 1-11

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1943__84__1_0

© Société de statistique de Paris, 1943, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N^{os} 1-2. — JANVIER-FÉVRIER 1943

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 1943

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. LEPRINCE-RINGUET, PRÉSIDENT. — DISCOURS DE M. FÉLIX LEPRINCE-RINGUET.
PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.
NÉCROLOGIE : M. HENRY LANSON.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
ORGANISATION D'UN DÉJEUNER MENSUEL.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
COMMUNICATION DE M. MAURICE FRÉCHET : « UNE FORMULE SIMPLE APPROCHÉE DE LA LOI DE LAPLACE ET SES APPLICATIONS ».
COMMUNICATION DE M. MARCEL PROT : « RÉFLEXIONS PSYCHOLOGIQUES SUR LES NOTIONS DE PROBABILITÉ ET DE HASARD ET SUR QUELQUES NOTIONS CONNEXES ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. LEPRINCE-RINGUET, PRÉSIDENT. — DISCOURS DE M. FÉLIX LEPRINCE-RINGUET.

La séance est ouverte à 17 heures, dans la salle des séances du Conseil des Forges et Acieries de la Fonderie, par M. Félix LEPRINCE-RINGUET qui prononce l'allocution suivante :

MES CHERS COLLÈGUES,

Suivant la tradition, avant de vous donner le plaisir d'entendre nos conférenciers, je vais vous résumer l'activité de notre Société au cours de l'année qui vient de se clore.

Cette année a été encore plus tragique que 1940 pour notre patrie. La rafale qui sévit depuis trois ans sur le monde nous a coupés de nos colonies et de nos protectorats et y a attiré les douleurs de l'occupation étrangère, de la division, de luttes sanglantes. Ce qui nous restait d'armée et de marine n'est plus qu'un souvenir et notre territoire métropolitain n'a même plus la liberté des communications avec les pays neutres qui l'entourent.

C'est dans cette situation dramatique, sur laquelle s'est achevée l'année 1942, que je vous dois des paroles de réconfort, espérant malgré tout en la vitalité toujours affirmée de notre pays dans les heures les plus sombres, qui auront un terme; vitalité dont notre Société n'a cessé de donner le plus bel exemple.

Et d'abord ayons un pieux souvenir pour nos morts : aux quatre noms des morts pour la France que votre président vous énumérait l'an dernier s'en est ajouté un cinquième, celui de Hubert du MESNIL DU BUISSON, docteur de l'Université de Paris, tué en 1940 après avoir déjà combattu pendant la guerre de 1914.

Neuf autres décès sont survenus parmi nos collègues titulaires. Nous conserverons un souvenir tout particulier de Victor DE MARCÉ, notre éminent président de 1941, qui avait apporté à nos travaux une collaboration si précieuse et si étendue; de l'abbé POTRON et de Jacques D'HARCOURT, qui suivaient nos séances avec assiduité en y apportant les lumières de leur haute culture scientifique et économique, auxquels s'ajoutent Paul ARNAUD, l'un de nos doyens, membre de la Société depuis 1890, Eugène GAUTHIER, Georges HAMON, Charles HOUSSAYE, Raymond de PASSILLE, Marcel PESCHAUD. Un éloge et une notice nécrologique ont été consacrés à DE MARCÉ et à POTRON.

Onze de nos collègues sont toujours prisonniers. Nous avons, en effet, appris qu'à la liste antérieure devaient être ajoutés les noms de MM. FABRY et RENIER. Nous exprimons à leurs familles notre vœu que l'année 1943 voie la fin d'une situation si pénible et si prolongée et nous les prions de le leur transmettre.

La vitalité de notre Société s'est, dis-je, grandement manifestée l'an dernier. Comme je vous l'avais indiqué à pareille époque, il nous a paru opportun de profiter de la nécessité dans laquelle l'économie, si impérieusement dirigée que nous subissons, a obligé l'État et une organisation corporative généralisée à créer de toutes pièces des services statistiques très développés, pour attirer à notre Société des représentants qualifiés de ces services. Notre appel n'a pas été vain.

En effet, sur 115 nouveaux membres admis à titre personnel, 67 appartiennent au Service national des Statistiques, 10 aux Offices et Comités de Répartition ou d'Organisation; parmi les autres, figurent une vingtaine de hauts fonctionnaires et de directeurs de grandes entreprises industrielles ou financières. En outre, 34 organismes, dont 27 Comités d'Organisation et 5 Sociétés industrielles ont été affiliés à notre Société. Je rappelle que, par une modification au règlement intérieur que vous avez approuvée le 17 juin, ces organismes apportent obligatoirement une cotisation annuelle au moins quintuple de celles des membres individuels.

Les communications qui ont été faites au cours de nos neuf séances ont porté sur des sujets variés touchant à l'utilisation des statistiques. M. DE MARCÉ, dans son discours d'adieu et M. BUNLE nous ont entretenus de l'aspect administratif et budgétaire de la *Charte du Travail*, du *Plan comptable*, du *Service national des Statistiques* et du *Contrôle des Prix*.

Comme il se devait, dans les circonstances actuelles, les questions de prix ont tenu une place importante dans nos séances : M. André VÈNE, discutant de récents travaux, nous a présenté des tableaux du *mouvement des prix de diverses denrées depuis le début du XVI^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e*, en poids d'argent et en monnaie de l'époque, et a marqué les mouvements auxquels les découvertes de métaux précieux et les manipulations de la monnaie avaient conduit.

Cet historique est fécond en enseignements. Cependant M. Henri LACROIX nous ramène directement à l'actualité en comparant *les prix français et étrangers au cours des dernières années*, comparaison qui intéresse la conjoncture économique, la politique des échanges internationaux et la tenue de la monnaie; en statisticien averti, il montre la complexité du problème, dans lequel interviennent des matières dont la consommation n'est pas comparable d'un pays à l'autre et dont les indices réels de prix ne sont même pas bien connus, ainsi que des cours de change dont certains nous échappent. Quoi qu'il en soit, et en utilisant des éléments variés, il arrive à apprécier la parité économique du mark vis-à-vis du franc entre 1939 et 1941 et la disparité des prix entre la France et les principaux pays depuis le début de la crise de 1929. Le travail considérable de M. LACROIX a donné lieu, par surcroît, à de très pertinentes observations.

C'est également en pleine actualité que nous ont placés les communications de MM. DUFAY-PERÈS et CHAPEL. La tâche qui leur incombait était immense et particulièrement difficile : c'était de créer et de mettre au point des *statistiques industrielles* qui manquaient totalement et dont les nécessités de l'heure avaient fait sentir l'extrême besoin. Ces chefs de service de l'Office central de Répartition nous ont montré que cette œuvre avait été réalisée avec succès en moins d'une année : mois par mois sont établies, contrôlées et représentées par des graphiques les données essentielles relatives aux effectifs, à la durée du travail, aux salaires, à l'activité des entreprises. Une grande lacune a été comblée et, il faut l'espérer, définitivement.

Touchant de plus près nos intérêts personnels, M. Louis BERTRAND a appliqué les *méthodes statistiques à la prévision boursière en périodes anormales* et donné en conclusion de sa laborieuse étude de prudents conseils.

M. Pierre DELAPORTE a étudié, de manière très approfondie, *l'évolution de la mortalité en Europe depuis l'origine des statistiques*, comme suite à l'étude de même nature qu'il avait consacrée à la France et brillamment exposée à la Société. Son travail, rendu plus vivant par la présentation matérielle des surfaces de mortalité, marque un certain nombre de traits communs, baisse considérable de la mortalité infantile, disparition de la recrudescence de mortalité des adolescents, différences suivant le sexe, et montre, d'autre part, les écarts entre les divers pays. C'est sur quoi, notamment, notre collègue M. LANDRY a particulièrement attiré l'attention au cours de l'importante discussion qui a fait suite à la conférence de M. DELAPORTE, en insistant sur l'écart entre les mortalités allemande et française, défavorable à notre pays et en en recherchant les causes.

M. LUC-VERBON étudie la question *d'unité territoriale dans l'établissement des statistiques*, en nous montrant l'intérêt de se fonder sur les régions naturelles dont il définit le caractère. Il s'agit là de vues très justes sur lesquelles M. Y.-M. GOBLET a déjà attiré notre attention; seulement il faut qu'elles puissent être adaptées aux statistiques existantes. L'échange de vues animé qui a suivi la communication de M. LUC-VERBON en a fait ressortir à la fois l'intérêt et les modalités possibles de réalisation.

Enfin, la science pure et la science appliquée ont apporté leur concours aux travaux de la Société. Un savant exposé de M. Louis LEPRINCE-RINGUET a distingué les *pro-*

blèmes expérimentaux de la physique atomique qui doivent s'appuyer sur des données statistiques par opposition avec ceux qui relèvent de la notion de continuité.

Dans l'ordre de la géologie appliquée à la recherche des gîtes minéraux, M. Fernand BLONDEL estime que la valeur des gisements filoniens pourrait s'apprécier d'après leurs caractéristiques superficielles à l'aide des lois de probabilité. L'absence de l'auteur, retenu malencontreusement loin de la métropole, n'a malheureusement pas permis d'approfondir ses vues très originales.

Tous ces sujets si variés ont été suivis par un nombreux auditoire de 35 à 75 membres, qui a montré tout l'intérêt qu'il y prenait par sa participation aux discussions. Nous devons les féliciter en même temps que les auteurs.

De graves difficultés ont compromis la parution de notre Journal, en raison de la pénurie de papier. Elles ont finalement pu être heureusement surmontées grâce à l'appui du ministre de la Production industrielle et à l'appréciation favorable des autorités d'occupation, reconnaissant le caractère objectif de nos travaux et leur grande utilité. Nous devons en remercier particulièrement notre secrétaire général, M. DEPOID, qui a pris à cœur ses nouvelles fonctions et s'en est acquitté, guidé par M. BARRIOL, de la façon la plus heureuse.

J'espère que l'année 1943 sera aussi favorable que la précédente à la poursuite de nos travaux et qu'elle verra, au surplus, luire la juste paix que nous appelons de tous nos vœux.

PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.

M. le Président met aux voix l'approbation des procès-verbaux des séances des 15 avril 1942, 20 mai 1942 et 17 juin 1942 insérés dans le Journal de mai-août 1942.

Ces procès-verbaux sont adoptés sans observation.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 1942 est ajournée jusqu'au moment où son texte aura pu être publié dans le Journal.

NÉCROLOGIE : M. HENRY LANSON.

M. le Président a le très grand regret de faire part à ses collègues du décès de M. Henry LANSON, directeur honoraire de la Compagnie Française d'Assurances, qui faisait partie de notre Société depuis 1930.

Au nom de tous les membres de la Société, M. le Président adresse à la famille de notre regretté collègue ses bien sincères condoléances.

M. le Président adresse également ses condoléances à nos collègues Félix PERNET et Henri LE SUEUR, qui viennent d'avoir la douleur de perdre l'un son père, l'autre son beau-père.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître qu'il a reçu pour la Société les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M. Henri DELPORTE, directeur régional du Service National des Statistiques, 10, rue Royale à Lille (Nord), présenté par MM. Carmille et Bunle.

M. René NICOLAS, secrétaire général adjoint du Comité d'Organisation du Vêtement, 20, rue Abel à Paris (12^e), présenté par MM. Halbwachs et Depoid.

M. Paul VINCENT, ancien élève de l'École Polytechnique, chargé de mission à la Fondation française pour l'étude des problèmes humains, 24, rue George-Sand, à Paris (16^e), présenté par MM. Grellet-Aumont et Depoid.

M. Henri ARIBAUD, commissaire-contrôleur des Sociétés d'Assurances, 134, boulevard Brune, à Paris (14^e), présenté par MM. Lutfalla et Raillard.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures lors de la prochaine séance.

M. le Président a reçu, d'autre part, la demande d'admission, à titre de membre titulaire du Comité d'Organisation des Sociétés d'Assurances et de Capitalisation.

Conformément à l'usage, l'admission de cet organisme est immédiatement prononcée.

ORGANISATION D'UN DÉJEUNER MENSUEL.

M. le Président rappelle qu'au cours de la précédente séance il avait signalé que le Conseil envisageait de tenir quelques réunions le samedi, jour que de nombreux membres trouvent préférable au mercredi après-midi. La prochaine réunion aura lieu, en conséquence, à la Maison des Mines et des Ponts et Chaussées, 270, rue Saint-Jacques, à 15 h. 15 le 20 février 1943. Elle sera précédée d'un déjeuner, au prix net de 68 francs, qui permettra aux membres de faire plus ample connaissance; les membres qui désirent participer à ce déjeuner devront faire connaître leurs intentions au secrétaire général pour le 15 février au plus tard.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

Depuis la précédente séance, M. le Secrétaire général a reçu, pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

Principes inédits d'enquête et d'analyse urbaines, étude publiée par notre collègue Gaston BARDET dans le *Guide du Bâtiment*.

De l'Utilité, Contribution à la théorie des choix, ouvrage dû à notre collègue René Roy et publié chez Hermann dans la collection des *Actualités scientifiques*.

Le Problème des cadres, communication présentée par notre collègue MALZAC au Centre d'Études de documentation et d'organisation sociales;

Le Recensement économique et social de 1937 en Belgique, tome II : établissements industriels;

Les Finances des villes et des bourgs en Finlande en 1939.

M. le Secrétaire général signale que le Journal de septembre-octobre paraîtra d'ici quelques jours : il a reçu, d'autre part, les épreuves de l'Annuaire qui, espère-t-il, pourra paraître avant la prochaine séance.

M. le Trésorier a soumis au Conseil la liste des collègues en retard dans le paiement de leurs cotisations : grâce aux efforts déployés par le trésorier, le nombre des retardataires est de 148 au 1^{er} janvier 1943, alors qu'il s'élevait à 259 à la même époque de l'année précédente; mais le montant des cotisations arriérées dépasse encore 20.000 francs. Parmi les 71 membres en retard de trois ou quatre années environ, 50, éloignés de France ou absents de leur domicile habituel, ont perdu momentanément contact avec la Société; après examen de chaque cas particulier, le Conseil vient de décider, par application de l'article 3 du Règlement intérieur, de procéder à 13 radiations et de suspendre l'envoi des publications à tous ceux qui ne peuvent être actuellement touchés par les lettres de rappel du trésorier.

Au nom de M. le Trésorier, M. le Secrétaire général demande instamment à tous ses collègues de régler immédiatement les cotisations en retard et celles de 1943 qui sont dues depuis le 1^{er} janvier. Il est nécessaire que tous envoient spontanément, dans le plus bref délai, au trésorier, le montant de leur cotisation sans attendre un rappel, pour éviter de faire supporter à la Société d'inutiles frais de correspondance.

COMMUNICATION DE M. MAURICE FRÉCHET : « UNE FORMULE SIMPLE APPROCHÉE DE LA LOI DE LAPLACE ET SES APPLICATIONS ».

M. le Président donne la parole à M. Maurice FRÉCHET qui expose brièvement les résultats de l'étude, dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal. Après quelques demandes d'explications présentées par MM. BARRIOL et RISSER, M. le Président adresse ses félicitations au conférencier, en raison du grand intérêt pratique que présente la formule simple dont il a eu l'idée.

COMMUNICATION DE M. MARCEL PROT : « RÉFLEXIONS PSYCHOLOGIQUES SUR LES NOTIONS DE PROBABILITÉ ET DE HASARD ET SUR QUELQUES NOTIONS CONNEXES ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. Marcel PROT pour le développement de sa communication qui est insérée dans le présent numéro du Journal. Après une brève discussion à laquelle prennent part MM. LUC-VERBON et René ROY, M. le Président remercie l'auteur de sa brillante communication qui a vivement intéressé l'auditoire.

La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général,
Pierre DEPOID.

Le Président,
FÉLIX LEPRINCE-RINGUET.

II

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1943

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. LEPRINCE-RINGUET.
PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.
NÉCROLOGIE : M. PAUL GARNIER.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.
COMMUNICATION DE M. EDMOND MICHEL : « L'AMORTISSEMENT DES PROPRIÉTÉS BATIES ».
COMMUNICATION DE M. ROBERT HÉNON : « L'AMORTISSEMENT DU MATÉRIEL INDUSTRIEL ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. LEPRINCE-RINGUET. PRÉSIDENT. PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.

La séance est ouverte à 15 h. 15 dans la salle de la Maison des Mines et des Ponts et Chaussées par M. le Président LEPRINCE-RINGUET qui met aux voix l'approbation des procès-verbaux des séances des 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre 1942 insérés dans le Journal de septembre-octobre 1942.

Ces procès-verbaux sont adoptés sans observation.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier 1943 est ajournée jusqu'au moment où son texte aura pu être publié dans le journal.

NÉCROLOGIE : M. PAUL GARNIER.

M. le Président a le très grand regret de faire part à ses collègues du décès de M. Paul GARNIER, expert comptable, qui faisait partie de notre Société depuis 1935.

Au nom de tous les membres de la Société, M. le Président adresse à la famille de notre regretté collègue, ses bien sincères condoléances.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées à la dernière séance n'ont soulevé aucune objection. En conséquence : MM. Henri ARIBAUD, Henri DELPORTE, René NICOLAS et Paul VINCENT, sont nommés membres titulaires.

M. le Président indique, d'autre part, qu'il a reçu les demandes de candidatures suivantes au titre de membres titulaires :

M. Jean COULINET, commissaire contrôleur adjoint à la Direction des Assurances, 8, rue Émile Gilbert, à Paris (12^e), présenté par MM. Delatte et Lutfalla.

M. Gérard FOURLINIE, actuaire à la Compagnie d'Assurances « La Populaire », 15, rue du Docteur-Jacquemaire-Clémenceau, à Paris (15^e), présenté par MM. Lutfalla et Depoid.

M. JÉGOUZO, directeur de la Société Électroforge, 93, rue Erlanger, à Paris (16^e), présenté par MM. Pernet et Thépaut.

M. Marcel TROMPETTE, commissaire contrôleur adjoint à la Direction des Assurances, 2 bis, rue de la République, aux Lilas (Seine), présenté par MM. Delatte et Lutfalla.

M. Jean VILLE, professeur à la Faculté des Sciences de Poitiers, chargé de cours au Collège de France, 3, rue Campagne-Première, à Paris, présenté par MM. Dubourdieu et Lutfalla.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

Le seul ouvrage reçu par la bibliothèque depuis la précédente séance est l'*Annuaire statistique de la Ville de Bucarest 1931-1935*.

M. le Secrétaire général signale, en outre, la parution récente d'un remarquable ouvrage dû à notre collègue Alfred SAUVY, intitulé *Richesse et Population* dont il sera rendu compte dans un prochain numéro du Journal.

M. le Secrétaire général est heureux d'annoncer à ses collègues que les difficultés rencontrées en vue d'obtenir le papier nécessaire à l'impression du journal paraissent sur le point d'être momentanément résolues. Le Comité des papiers de presse vient en effet de lui faire savoir qu'il allait lui donner les moyens de constituer un stock de papier de six mois.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

Conformément à l'article 24 du règlement intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le Trésorier doivent présenter leur rapport sur le bilan au 31 décembre [1942, les comptes de l'exercice écoulé et le budget pour 1943.

M. le Président donne successivement la parole à MM. BISTAGUE et HÉNON pour la lecture de leur rapport; ces rapports sont insérés dans le présent numéro du Journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le rapporteur de la Commission des Fonds et Archives, propose l'adoption des comptes de l'exercice et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

COMMUNICATION DE M. EDMOND MICHEL : « L'AMORTISSEMENT DES PROPRIÉTÉS BATIES »,

M. le Président donne la parole à M. Edmond MICHEL pour le développement de sa communication, qui sera insérée dans un prochain numéro du Journal. Cet exposé est suivi d'une longue discussion à laquelle prennent part MM. D'ALGAY et TRUTIE DE VAREUX.

COMMUNICATION DE M. ROBERT HÉNON : « L'AMORTISSEMENT DU MATÉRIEL INDUSTRIEL »,

M. le Président donne ensuite la parole à M. Robert HÉNON pour le développement de sa savante communication, qui sera inséré dans un prochain numéro du Journal. Après que MM. FRÉCHET et HUBER aient présenté quelques observations sur cette communication, M. le Président adresse ses félicitations aux deux conférenciers et ses remerciements aux collègues qui ont pris part aux discussions.

La séance est levée à 18 heures.

Le Secrétaire général,
Pierre DEPOID.

Le Président,
Félix LEPRINCE-RINGUET.

III

RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR

LES COMPTES DE L'EXERCICE 1942

ET LE PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1943

La situation financière de notre Société s'est trouvée sensiblement modifiée au cours de l'année 1942.

Il faut en voir les deux principales raisons dans la conversion de rentes du mois de mars, qui a affecté la plus grosse part de notre portefeuille et nous a amenés à constater en écritures, une importante plus-value, et dans la diminution des dépenses relatives au journal, dépenses qui ont été inférieures de 20.000 francs à nos prévisions budgétaires; mais vous savez, au prix de quelles difficultés, notre secrétaire général a pu continuer à en assurer la parution, et nous ne pouvons que le féliciter des résultats obtenus.

* * *

Voici les commentaires qu'impose l'examen des opérations de trésorerie d'une part, du bilan d'autre part.

Parmi les recettes, celles qui sont imputables au capital libre s'élèvent à un total de 56.707 fr. 84 et se décomposent comme suit :

Cotisations : 32.590 francs, chiffre supérieur de 9.820 francs à celui de l'année précédente; cet accroissement résulte principalement de la récupération de cotisations arriérées (3.170 francs) et de l'élévation au minimum de 300 francs du montant de la cotisation annuelle des Sociétés et autres organismes collectifs; sept de ces collectivités ont acquitté leur cotisation de 1942, au nouveau taux, pour un total de 5.750 francs.

Vente du journal (abonnements et ventes de numéros isolés) : 8.547 fr. 35. Il s'agit du montant des abonnements souscrits en 1940 (4.875 francs) et en 1941 (3.559 francs), dont notre éditeur a pu enfin nous créditer. Il nous reste à percevoir le produit des abonnements de 1942.

Subvention : 500 francs, de la Chambre syndicale des agents de change, et due à l'intervention de mon prédécesseur, auquel nous adressons nos remerciements.

Recettes exceptionnelles : 5.610 francs. Elles comprennent notamment une somme de 3.750 francs, reliquat de la souscription faite lorsque notre ancien secrétaire général a résigné ses fonctions. M. Barriol en a laissé le bénéfice à notre Société, manifestant une fois de plus, par ce geste généreux, l'attachement qu'il lui porte. En outre, une somme de 2.000 francs nous a été remise, en souvenir de notre ancien collègue, M. Charles Laurent, ambassadeur de France, qui a laissé tant de regrets dans notre Société.

Revenus des fonds libres : 8.405 fr. 85. Ils représentent la part non mise en réserve des revenus de notre portefeuille, qui s'élèvent, en 1942, à un total de 10.966 fr. 85, inférieur de 1.135 fr. 35 à ceux de l'exercice précédent, en raison de la conversion du mois de mars.

Recettes diverses de trésorerie : 1.054 fr. 64. Elles comprennent, en dehors de la soufte de 385 fr. 90 que nous a laissée la conversion, la différence entre le montant des sommes réclamées par l'intermédiaire de la poste et le montant réel des cotisations, toujours largement dépassée par les frais de recouvrement.

Certaines recettes faites pour ordre, d'ensemble 53.396 fr. 50, se rapportent également au capital libre :

Virement d'une cotisation de 1942 encaissée en 1941 : 60 francs.

Retour au capital libre des cotisations de quatre membres à vie dont nous avons eu à déplorer le décès : 2.200 francs.

Augmentation de la valeur du portefeuille : 51.136 fr. 50, dont il sera question à l'occasion de l'examen du Bilan.

Enfin, nous avons effectué des recettes d'ensemble 10.691 francs qu'il convient de mettre en réserve aux comptes spéciaux qui leur sont affectés.

En voici le détail :

Rachats et compléments : 3.925 francs.

Annuités de rachat et compléments : 2.305 francs.

Cotisations encaissées en 1942 pour 1943 : 1.900 francs.

Revenus réservés : 2.561 francs. Il s'agit de la part, déterminée proportionnellement, des revenus correspondant aux capitaux des legs Bourdin, Coste et Mercet.

* * *

Les dépenses incombent toutes au capital libre. Elles se montent à un total de 29.858 fr. 75 et n'appellent pas d'observation spéciale en ce qui concerne les dépenses d'administration : 7.273 francs pour le secrétariat général (frais de correspondance, de bureau, de convocations, impressions diverses), 3.741 fr. 60 en ce qui concerne les frais divers réglés par le trésorier (frais de correspondance, de bureau, de recouvrement des cotisations), et le coût de l'annuaire : 4.588 fr. 20 qui, par suite de la hausse des prix, a dépassé de 600 francs celui de l'Annuaire 1941.

Mais, pour le journal, elles ne s'élèvent qu'à 14.255 fr. 95 représentant le prix des quatre numéros, d'un total de 112 pages, parus au 31 décembre. Le coût des deux derniers numéros de 1942 qui, en fin d'année, restaient à paraître, ne pourra figurer que dans les comptes de 1943.

* * *

Passons à l'examen des différents postes du Bilan qui se chiffre par un actif et un passif de 354.234 fr. 40.

A l'actif, le portefeuille est passé de 218.895 fr. 50 à 270.032 francs. C'est que 5.445 francs de rente 4,50 % 1937 à garantie de change, qui figuraient pour 190.393 fr. 50 ont été convertis en 8.715 francs de rente 3,50 % 1942, d'une valeur, à la souscription, de 241.530 francs. Nous avons dû, par suite, constater en écritures, la différence de 51.136 fr. 50 qui en résulte et dont je vous ai entretenu plus haut. Nous avons laissé figurer les autres titres (Communes et Crédit National) pour leur valeur aux cours du 31 décembre 1938. L'évaluation du portefeuille au 31 décembre 1942 fait d'ailleurs apparaître une plus-value de 12.650 francs qu'il n'y a pas intérêt à traduire par une écriture comptable.

Nos disponibilités se sont, de leur côté, accrues de 39.693 fr. 94, s'élevant à 79.844 fr. 90 contre 40.150 fr. 96 à fin 1941.

Reste à l'actif le poste « Coupons à encaisser » pour 4.357 fr. 50. Il s'agit des coupons de la nouvelle rente échus le 16 septembre dernier. Notre agent de change n'a pu en effectuer l'encaissement parce que les titres ne lui étaient pas encore livrés au 31 décembre dernier.

Au passif, rien à signaler concernant le capital représentatif des legs, qui demeure sans changement, les réserves des cotisations rachetées et en cours de rachat qui ont reçu les sommes leur revenant, les intérêts cumulés des legs qui ont été augmentés de leur part proportionnelle dans les revenus du portefeuille, le montant des cotisations reçues par anticipation qui a été mis en réserve.

Le passif constate encore la dette de notre Société envers son éditeur : 6.511 fr. 35. Les dernières factures ne nous étaient, en effet, pas encore parvenues au 31 décembre.

Enfin, le capital libre, augmenté d'une part des recettes sans affectation spéciale (110.104 fr. 34), diminué, d'autre part, des dépenses (29.858 fr. 75) s'inscrit pour 148.081 fr. 70 contre 80.245 fr. 59 au début de l'année.

* * *

Nous pouvons espérer que ce capital libre ne subira pas une trop forte amputation en 1943, car le projet de budget que nous vous présentons montre que, à moins de circonstances imprévues, nos dépenses n'excéderont pas les recettes envisagées de plus de 4.000 francs.

Il s'établit, en effet, comme suit :

<i>Recettes :</i>		<i>Dépenses :</i>	
Cotisations	38.000 fr.	Journal	38.000 fr.
Subventions	500 fr.	Secrétariat	8.000 fr.
Revenus libres	8.000 fr.	Frais divers	4.000 fr.
Abonnements	5.000 fr.	Annuaire	5.500 fr.
Total	<u>51.500 fr.</u>	Total	<u>55.500 fr.</u>

Du côté recettes, nous avons tenu compte de ce que les cinquante collectivités adhérentes verseront chacune une cotisation d'au moins 300 francs, et supposé que notre éditeur nous créditera d'une année d'abonnement.

Du côté dépenses, nous avons évalué avec autant de précision que possible, d'après le tarif actuel, ce que coûteront les deux derniers numéros du journal de 1942 et les six numéros, de 48 pages chacun, envisagés pour 1943.

Nous vous demandons de bien vouloir partager avec nous, l'espoir qu'une trop forte hausse des prix ne viendra pas accentuer le déficit, relativement modique, que fait apparaître ce projet de budget,

Le Trésorier,
Lucien BISTAQUE.

A. — TRÉSORERIE

RECETTES

1° Recettes effectives se rapportant au capital libre :

Cotisations.	32.590 »
Journal	8.547 35
Subvention de la Compagnie des Agents de change de Paris.	500 »
Revenus des fonds libres	8.405 85
Recettes exceptionnelles	5.610 »
Recettes diverses de trésorerie	1.054 64
	<u>56.707 84</u>

2° Recettes d'ordre relatives au capital libre :

Cotisation encaissée en 1941 pour 1942	60 »
Retour au capital libre des cotisations de quatre membres rachetés décédés.	2.200 »
Augmentation de la valeur du portefeuille	51.136 50
	<u>53.396 50</u>

3° Recettes des comptes spéciaux à mettre en réserve

Rachats de cinq sociétaires + un versement complémentaire de 175 francs	3.925 »											
14 annuités de rachat à 160 francs + 1 acompte de 65 francs	2.305 »											
Revenus réservés.	2.561 »											
<table style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</td> <td>Legs Bourdin</td> <td style="text-align: right;">32 40</td> <td rowspan="3" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="3"></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Legs Coste</td> <td style="text-align: right;">2.104 25</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Legs Mercet.</td> <td style="text-align: right;">424 35</td> </tr> </table>	{	Legs Bourdin	32 40	}			Legs Coste	2.104 25		Legs Mercet.	424 35	
{	Legs Bourdin	32 40	}									
	Legs Coste	2.104 25										
	Legs Mercet.	424 35										
Cotisations encaissées par avance en 1942.	1.900 »											
	<u>10.691 »</u>											

B. — BILAN DE

ACTIF

Portefeuille	<table style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</td> <td>8.715 fr. de rente 3 1/2 % 1942 (valeur à la souscription).</td> <td style="text-align: right;">211.530 »</td> <td rowspan="3" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="3"></td> </tr> <tr> <td></td> <td>20 Communales 1931-1932.</td> <td style="text-align: right;">16.220 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td>23 Crédit national 1919</td> <td style="text-align: right;">12.282 »</td> </tr> </table>	{	8.715 fr. de rente 3 1/2 % 1942 (valeur à la souscription).	211.530 »	}			20 Communales 1931-1932.	16.220 »		23 Crédit national 1919	12.282 »	270.032 »
{	8.715 fr. de rente 3 1/2 % 1942 (valeur à la souscription).	211.530 »	}										
	20 Communales 1931-1932.	16.220 »											
	23 Crédit national 1919	12.282 »											
Disponibilités.	<table style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</td> <td>Espèces en caisse chez le Trésorier</td> <td style="text-align: right;">368 »</td> <td rowspan="3" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="3"></td> </tr> <tr> <td></td> <td>En compte chez M. Perquel, agent de change</td> <td style="text-align: right;">22.832 60</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Solde du compte de chèques postaux</td> <td style="text-align: right;">56.644 30</td> </tr> </table>	{	Espèces en caisse chez le Trésorier	368 »	}			En compte chez M. Perquel, agent de change	22.832 60		Solde du compte de chèques postaux	56.644 30	79.844 90
{	Espèces en caisse chez le Trésorier	368 »	}										
	En compte chez M. Perquel, agent de change	22.832 60											
	Solde du compte de chèques postaux	56.644 30											
Coupons à encaisser en 1943 pour 1942.		4.357 50											
Divers	<table style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</td> <td>Numéros du Journal en magasin (pour mémoire)</td> <td></td> <td rowspan="2" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="2"></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Sociétaires en retard (pour mémoire)</td> <td></td> </tr> </table>	{	Numéros du Journal en magasin (pour mémoire)		}			Sociétaires en retard (pour mémoire)					
{	Numéros du Journal en magasin (pour mémoire)		}										
	Sociétaires en retard (pour mémoire)												

TOTAL de l'actif. 354.234 40

DÉPENSES

Dépenses relatives au capital libre :

Administration	<table> <tr> <td>Secrétariat général</td> <td>2.900 »</td> <td rowspan="3">} 11.014 60</td> </tr> <tr> <td>Convocations, Impressions diverses</td> <td>4.373 »</td> </tr> <tr> <td>Trésorerie</td> <td>3.741 60</td> </tr> </table>	Secrétariat général	2.900 »	} 11.014 60	Convocations, Impressions diverses	4.373 »	Trésorerie	3.741 60
Secrétariat général	2.900 »	} 11.014 60						
Convocations, Impressions diverses	4.373 »							
Trésorerie	3.741 60							
Journal	14.255 95							
Annuaire	4.588 20							
	<u>29.858 75</u>							

Mouvement des disponibilités. — Recettes effectives = celles qui figurent sous les rubriques 1^o et 3^o (ensemble 67.398^f 84) diminuées du montant des coupons à encaisser en 1943 pour 1942 (4.357^f 50), soit 63.041^f 34. — Dépenses effectives = celles ci-dessus (29.858^f 75) diminuées du montant des factures dues à Berger-Levrault (6.511^f 35), soit 23.347^f 40. — Le montant des disponibilités s'est ainsi accru de 63.041^f 34 — 23.347^f 40 = 39.693^f 94 et passe en conséquence de 40.150^f 96 à fin 1941 à 79.844^f 90 à fin 1942.

Mouvement du capital libre. — Recettes afférentes au capital libre = celles qui figurent sous les rubriques 1^o et 2^o, soit 110.104^f 34. — Dépenses afférentes au capital libre = celles ci-dessus, soit 29.858^f 75. — Le montant du capital libre s'est ainsi accru de 110.104^f 34 — 29.858^f 75 = 80.245^f 59 et passe en conséquence de 67.836^f 11 à fin 1941 à 148.081^f 70 à fin 1942.

L'EXERCICE 1942

PASSIF

Capital des legs	<table> <tr> <td>Legs Bourdin</td> <td>997 60</td> <td rowspan="5">} 56.197 35</td> </tr> <tr> <td>— Bresson</td> <td>805 »</td> </tr> <tr> <td>— Hancock</td> <td>3.000 »</td> </tr> <tr> <td>— Levasseur</td> <td>1.000 »</td> </tr> <tr> <td>— Coste</td> <td>41.934 75</td> </tr> </table>	Legs Bourdin	997 60	} 56.197 35	— Bresson	805 »	— Hancock	3.000 »	— Levasseur	1.000 »	— Coste	41.934 75										
Legs Bourdin	997 60	} 56.197 35																				
— Bresson	805 »																					
— Hancock	3.000 »																					
— Levasseur	1.000 »																					
— Coste	41.934 75																					
	<table> <tr> <td>— Mercet</td> <td>8.460 »</td> <td rowspan="10">} 86.950 »</td> </tr> <tr> <td>1 à 1 800 francs</td> <td>1.800 »</td> </tr> <tr> <td>1 à 1 300 francs</td> <td>1.300 »</td> </tr> <tr> <td>5 à 800 francs</td> <td>4.000 »</td> </tr> <tr> <td>61 à 300 francs</td> <td>18.300 »</td> </tr> <tr> <td>4 à 450 francs</td> <td>1.800 »</td> </tr> <tr> <td>2 à 475 francs</td> <td>950 »</td> </tr> <tr> <td>42 à 575 francs</td> <td>24.150 »</td> </tr> <tr> <td>29 à 600 francs</td> <td>17.400 »</td> </tr> <tr> <td>23 à 750 francs</td> <td>17.250 »</td> </tr> </table>	— Mercet	8.460 »	} 86.950 »	1 à 1 800 francs	1.800 »	1 à 1 300 francs	1.300 »	5 à 800 francs	4.000 »	61 à 300 francs	18.300 »	4 à 450 francs	1.800 »	2 à 475 francs	950 »	42 à 575 francs	24.150 »	29 à 600 francs	17.400 »	23 à 750 francs	17.250 »
— Mercet	8.460 »	} 86.950 »																				
1 à 1 800 francs	1.800 »																					
1 à 1 300 francs	1.300 »																					
5 à 800 francs	4.000 »																					
61 à 300 francs	18.300 »																					
4 à 450 francs	1.800 »																					
2 à 475 francs	950 »																					
42 à 575 francs	24.150 »																					
29 à 600 francs	17.400 »																					
23 à 750 francs	17.250 »																					
Reserve des 168 cotisations rachetées.	<table> <tr> <td>7 à 120 francs</td> <td>840 »</td> <td rowspan="2">} 3.145 »</td> </tr> <tr> <td>14 à 160 francs + un acompte de 65 francs</td> <td>2.305 »</td> </tr> </table>	7 à 120 francs	840 »	} 3.145 »	14 à 160 francs + un acompte de 65 francs	2.305 »																
7 à 120 francs	840 »	} 3.145 »																				
14 à 160 francs + un acompte de 65 francs	2.305 »																					
Versements sur rachats en cours.	14 à 160 francs + un acompte de 65 francs	2.305 »	3.145 »																			
Cotisations reçues en 1942 pour 1943			1.900 »																			
Factures à régler à Berger-Levrault			6.511 35																			
Provision pour médaille Bourdin (162 + 32 40)		194 40																				
Intérêts réservés des legs.	<table> <tr> <td>Coste (40.400 75 + 2.104 25)</td> <td>42.505 »</td> <td rowspan="2">} 51.449 »</td> </tr> <tr> <td>Mercet (8.325 25 + 424 35)</td> <td>8.749 60</td> </tr> </table>	Coste (40.400 75 + 2.104 25)	42.505 »	} 51.449 »	Mercet (8.325 25 + 424 35)	8.749 60																
Coste (40.400 75 + 2.104 25)	42.505 »	} 51.449 »																				
Mercet (8.325 25 + 424 35)	8.749 60																					
Capital libre	<table> <tr> <td>à fin 1941</td> <td> <table> <tr> <td>Legs Giffard</td> <td>22.000 »</td> <td rowspan="3">} 67.836 11</td> </tr> <tr> <td>Indemnité incendie</td> <td>20.580 22</td> </tr> <tr> <td>Excédents à fin 1941</td> <td>25.255 89</td> </tr> </table> </td> <td>67.836 11</td> <td rowspan="2">} 148.081 70</td> </tr> <tr> <td>en 1942 :</td> <td>Excédent des dépenses sur les recettes</td> <td>80.245 59</td> </tr> </table>	à fin 1941	<table> <tr> <td>Legs Giffard</td> <td>22.000 »</td> <td rowspan="3">} 67.836 11</td> </tr> <tr> <td>Indemnité incendie</td> <td>20.580 22</td> </tr> <tr> <td>Excédents à fin 1941</td> <td>25.255 89</td> </tr> </table>	Legs Giffard	22.000 »	} 67.836 11	Indemnité incendie	20.580 22	Excédents à fin 1941	25.255 89	67.836 11	} 148.081 70	en 1942 :	Excédent des dépenses sur les recettes	80.245 59							
à fin 1941	<table> <tr> <td>Legs Giffard</td> <td>22.000 »</td> <td rowspan="3">} 67.836 11</td> </tr> <tr> <td>Indemnité incendie</td> <td>20.580 22</td> </tr> <tr> <td>Excédents à fin 1941</td> <td>25.255 89</td> </tr> </table>	Legs Giffard	22.000 »	} 67.836 11	Indemnité incendie		20.580 22	Excédents à fin 1941	25.255 89	67.836 11	} 148.081 70											
Legs Giffard	22.000 »	} 67.836 11																				
Indemnité incendie	20.580 22																					
Excédents à fin 1941	25.255 89																					
en 1942 :	Excédent des dépenses sur les recettes	80.245 59																				
	<u>TOTAL du passif</u>	<u>354.234 40</u>																				

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913 ET DE 1939 A 1942

	1918	1939	1940	1941	1942
A. — Situation financière.					
Avoir au 1 ^{er} janvier	163.226 71	234.475 87	238.060 52	255.040 82	259.046 46
Cotisations	5.050	24.715	48.750	22.830	34.490
Abonnements, ventes	1.527 75	7.563 05	75	16	8.547 35
Revenus des valeurs libres.	3.453 32	8.180	9.291 06	9.291 20	8.405 85
Subventions	3.360	4.850	4.350	500	6.500
Rachats complets et annuités de rachats	1.320	2.810	1.390	4.175	6.230
Revenus des legs	2.047 68	2.444 40	2.811 14	2.811	2.561
Recettes exceptionnelles ou anticipées	0	4.222 20	10.946 50	1.256 60	64.342 49
Administration	16.758 75	48.784 65	44.613 70	40.879 80	125.046 69
Journal	179.985 46	283.260 52	282.674 22	295.920 62	384.093 15
Annuaire	3.362 30	8.679 30	5.177 65	8.469 30	11.014 60
Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque)	9.191 51	33.196 80	18.278 55	24.482 96	14.255 95
Annuaire	276 40	3.323 90	3.787 75	3.921 90	4.588 20
et la bibliothèque)	2.416 65	»	389 45	»	»
Avoir au 31 décembre.	15.246 86	45.200	27.633 40	36.874 16	29.858 75
Caisse	164.738 60	238.060 52	255.040 82	259.046 46	354.234 40
En compte chez l'Agent de change.	3.403 38	1.940 90	23.298 95	21.201 45	368
Chèques postaux	»	»	»	»	22.832 60
Portefeuille.	161.335 22	17.224 12	42.846 37	18.949 51	56.644 30
Avoir net	164.738 60	218.895 50	218.895 50	218.895 50	274.389 50
Décomposition de l'avoir.	164.738 60	238.060 52	255.040 82	259.046 46	354.234 40
B. — Effectif de la Société au 31 décembre de chaque année.					
Membres d'honneur	1	1	1	1	1
Membres titulaires } à vie.	106	167	162	164	168
Membres titulaires } non rachetés	239	520	495	488	604
Membres honoraires associés.	70	35	35	35	35
Membres correspondants	31	5	5	5	5
TOTAUX	447	728	698	693	813

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément au règlement intérieur de notre Société, votre Commission des Fonds et Archives s'est réunie le mercredi 10 février 1943, sous la présidence de M. LEPRINCE-RINGUET, pour examiner les comptes de 1942 et le budget prévu pour 1943. Sa tâche a été extrêmement simplifiée par le rapport si parfaitement ordonné de M. BISTAQUE, notre trésorier, à qui je suis heureux d'adresser, ici, les félicitations et les remerciements de votre Commission.

L'examen des livres de comptabilité et du portefeuille a permis de vérifier l'exactitude des comptes présentés. Rappelons que les opérations de la Société comprennent la gestion du capital libre auxquelles s'appliquent les opérations courantes, et celles des comptes spéciaux, dont les recettes sont, ou des revenus de legs destinés à être capitalisés, ou des cotisations rachetées qui s'inscrivent aux réserves.

La gestion du capital libre fait apparaître :

1° Des recettes *normales* qui se sont élevées à 42.999 fr. 49 contre 39.858 fr. 75 de frais, si l'on comprend une provision de 10.000 francs pour l'impression de deux numéros du Journal qui, par suite des circonstances, n'ont pu paraître en 1942. Dans ces conditions, l'équilibre du « Compte d'exploitation » a bien été réalisé au cours de l'exercice écoulé, mais il serait cependant souhaitable de voir la balance des comptes pencher dans un sens encore plus favorable.

2° Des recettes exceptionnelles qui ont été très importantes et s'élèvent à 66.991 fr. 50; elles résultent presque entièrement d'opérations de placements.

Dans l'ensemble, la gestion du capital libre et des comptes spéciaux fait apparaître une augmentation comptable du patrimoine de votre Société de 74.836 fr. 59. Mais, d'autre part, nous devons remarquer que, du fait des conversions, nous avons une diminution de revenus de quelque 2.000 francs que nous proposons au Conseil de compenser par le placement d'une partie de nos disponibilités.

La Commission a enfin examiné le projet de budget établi par M. BISTAQUE : les évaluations lui ont semblé prudentes, et, elle vous propose d'approuver la gestion de 1942 de votre excellent trésorier ainsi que le projet de budget qu'il a établi.
